

ECOLE SAINTE-ANNE

Quelques données sur la propriété des lieux, et les aménagements

1874 :

Le mobilier des Sœurs leur appartient ;
Celui des classes, ainsi que la maison est à M. Angebault.

La rétribution des Sœurs est assurée par des bienfaiteurs.

M. Angebault achète la plus grande partie des prix.

1883 :

Mme Angebault a donné la maison à la Congrégation, sous forme de vente.

1903 :

De nouvelles constructions, payées par la Congrégation.

1904 :

L'école a été fermée le 31 juillet, et rouverte en décembre.

1922 :

Depuis 1922, et après, de grandes réparations ont été faites à la maison d'école. La Congrégation a réglé les factures.
L'installation de l'électricité a été réglée pour moitié par une personne charitable.

1928 :

De grandes réparations et constructions : une buanderie et un dortoir.
La Congrégation a réglé les factures et payé les impôts.

1951 :

Une maison voisine de l'école a été donnée à l'école : d'où la création d'une tontine.
Cette maison a été réparée et aménagée par la Congrégation.

1960 :

Réparation de toute la façade donnant sur la rue ; réglé par la Congrégation.